

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au local 140, mardi 18 septembre 2018 à 19h47.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Marie-France Loïselle, parent
Madame Maritsa Urquizo, membre de la communauté
Monsieur Patrick Giroux, parent
Madame Anne-Marie Bourgeois, parent
Madame Stéphanie Gendreau, parent
Madame Édith Provençal, parent
Madame Amélie Ferland, parent substitut
Monsieur Kalhid Eddabouzi, parent
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Lyne Morin, enseignante
Madame Chantal Olivier, responsable du service de garde
Monsieur Michel Gévry, enseignant
Monsieur Brian Kent, enseignant

Sont absents :

Madame Amey-Lee Martel, enseignante

Il y a quorum.

Charles Raiche, directeur, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h47 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Présentation des nouveaux membres et coordonnées des membres.

Charles demande à chacun de se présenter.
Un tour de table est fait.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Gévry et secondé par Khalid Eddabouzi d'accepter l'ordre du jour tel quel.

21CE1819-001

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Monsieur Pierre Lavoie, commissaire est présent et adresse la parole aux membres du CE.
Charles lui souhaite la bienvenue.

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2018

Il est proposé par Patrick Giroux et secondé par Annie Beauchemin d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

21CE1819-002

Adopté à l'unanimité

6. Rappel des obligations et pouvoir du CÉ

Monsieur Charles Raiche, directeur, présente les pouvoirs du conseil d'établissement et distribue un cahier avec les principales responsabilités des acteurs du secteur (direction d'établissement, conseil d'établissement, membres du personnel et commission scolaire). Chaque membre devra en prendre connaissance avant la prochaine rencontre.

7. Élection à la présidence

Charles Raiche préside les élections.

7.1 Présidente

Khalid Eddabouzi propose Marie-France Loiselle.
Marie-France propose Stéphanie Gendreau
Stéphanie Gendreau se décline.
Marie-France accepte donc le mandat.
Elle est élue par acclamation.

21CE1819-003

Adopté à l'unanimité

7.2 Vice-Présidente

Maritsa propose Khalid ; celui-ci se décline.
Marie-France propose Stéphanie Gendreau; celle-ci décline.
Monsieur Michel propose Anne-Marie Bourgeois, celle-ci doit décliné puisqu'elle est employée de la CSVDC
Monsieur Lavoie précise le règlement de la CSVDC à ce sujet.
Madame Stéphanie Gendreau propose Patrick Giroux
Patrick accepte le mandat.
Il est élu par acclamation.

21CE1819-004

Adopté à l'unanimité

7.3 Secrétaire

Annie Beauchemin se propose en alternance avec quelqu'un d'autre.
Michel Gévry propose Brian Kent. Celui-ci décline étant donné qu'il en est à sa première année sur le conseil.
Annie Beauchemin est donc élue par acclamation.

21CE1819-005

Adopté à l'unanimité

8. Adoption des règles de régie interne 2018-2019

Monsieur Charles Raiche distribue les règles de régie interne du CÉ et les présente brièvement. Charles propose que les rencontres débutent à 18 h 30 au lieu de 19 h et ajoute au point 4.3 la définition d'un quorum. De plus au point 7.2, il y aura une modification du libellé pour confirmer la période de questions de 15 minutes au public en début de rencontre.

Il est proposé par monsieur Brian Kent et secondé par madame Chantal Olivier d'accepter les règles de régie interne telle que présentée.

21CE1819-006

Adopté à l'unanimité

9. Adoption du calendrier des rencontres du C.É 2017-2018

Monsieur Charles Raiche, directeur, fait une proposition de date, suite à des discussions quelques modifications de dates sont apportées et le calendrier est adopté pour l'année 2018-2019:

Lundi 22 octobre 2018
Mercredi 12 décembre 2018
Mercredi 13 février 2019
Lundi le 18 mars 2019
Mercredi le 24 avril 2019
Lundi le 27 mai 2019
Mercredi 12 juin 2019

Il est proposé par madame Stéphanie Gendreau et appuyé par monsieur Patrick Giroux que le calendrier des dates des rencontres soit accepté tel que discuté.

10. Choix des représentants de la communauté

Le CÉ accepte d'ouvrir un deuxième poste de représentants de la communauté afin qu'il y ait deux membres. Le 1^{er} membre étant madame Maritsa Urquizo nommée lors de l'assemblée générale. Il est proposé par Annie Beauchemin appuyé par Michel Gévry d'ouvrir un deuxième poste.

21CE1819-008

Adopté à l'unanimité

11. Dénonciation d'intérêt

Le document est expliqué par Charles Raiche et est complété sur place par les membres du conseil d'établissement.

12. Activités éducatives 2018-2019

Charles explique la nouvelle politique concernant les sorties éducatives facultatives.

Annie Beauchemin informe les parents de l'ampleur de la gestion que cette nouvelle politique apporte aux enseignants et à l'administration.

Charles informe les membres que pour cette année il y aura 3 activités comme suit :

- Activité culturelle (payé par l'école et une subvention de la Culture à l'école)
- Activité sportive (payé par l'école par le budget Force 4 ou autre budget)
- Activités éducatives facultatives (payé par les parents)

Annie Beauchemin propose que pour que l'activité facultative ait lieu, il faudrait que 90 % des parents soient d'accord de payer ses frais, sinon celle-ci sera annulée. Les membres du conseil d'établissement trouvent l'idée très bonne.

De plus, le conseil d'établissement est d'accord à ce que les sorties à distance de marche de l'école (accompagnée d'un membre du personnel enseignant) soient autorisées et approuvées une seule fois par le parent en début d'année, pourvu que celui-ci soit informé de la sortie quelques jours avant la date.

Le détail des sorties sera présenté à la prochaine rencontre.

Il est proposé par monsieur Khalid Eddabouzi et appuyé par monsieur Michel Gévry que les procédures des sorties respectent ce qui a été présenté.

21CE1819-009

Adopté à l'unanimité

13. Questions diverses

Charles confirme l'inscription de l'école à la chanson d'Alex Nevsky : le Monde est à nous.

Maritsa nous rappelle qu'il serait important de prendre une photo des membres du conseil et de l'afficher sur le babillard à l'entrée de l'école. Celle-ci sera prise à la prochaine rencontre.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Annie Beauchemin et appuyé par Brian Kent de lever l'assemblée à 20 h 55.

21CE1819-010

Adopté à l'unanimité

 Président(e)

 Direction